



Recss

Réseau d'études aux confins de la santé et du social

Réseau d'études aux confins de la santé et du social
RECSS

Rapport d'activité du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005

1. Introduction

Ce rapport 2005 présente de manière synthétique les activités du réseau RECSS, du 1er Janvier au 31 décembre 2005¹.

Reconnu par le COSTRA en février 2004 comme l'un des quatre réseaux de chercheur-es (protocole de décision no 2-2004), le RECSS est entré dans sa phase opérationnelle dès juillet 2004, suite à la libération des enveloppes financières destinées :

- 1) À la mission 1 : personnel de base et travaux de coordination Fr. 50'000.-
- 2) À la mission 2 : projets Ra&D Fr. 400'000.- par réseau. (Cf. protocole de décision no 15/112005 du 17 juin 2005).

Suite à l'Assemblée des chercheurs et membres du RECSS le 15 juin 2005 à la HES-GE (Institut d'études sociales de Genève), M. Michel Nadot, professeur à la HEDS-FR et professeur associé à la faculté des sciences infirmières de l'université Laval à Québec, est proposé à la majorité des voix comme nouveau responsable de réseau en remplacement de Mme. Dolores Angela Castelli Dransart, professeure à la HEF-TS (Givisiez/FR), démissionnaire.

En 2005 le RECSS a fonctionné dans le cadre de la structure suivante:

- Un conseil scientifique de 9 membres : deux représentants-es de la santé et quatre du social, deux expert-es externes et une déléguée de la Commission Ra & D. Au total, 4 sites et 5 filières de formation de la HES sont représentés dans ce Conseil scientifique (Cf. ANNEXE 1).
- Un bureau issu du Conseil scientifique (4 membres) dès mars 2005.
- Une assemblée de chercheur-es composée de 26 membres (représentant 7 sites, 7 filières). Elle comprend, les membres fondateurs du réseau, les personnes dont les esquisses ont été soutenues par ce dernier, ainsi que des chercheur-es travaillant sur des projets entrant dans les axes thématiques du RECSS.

2. Activités

Le réseau a déployé différents types d'activités, certaines au niveau interne (structuration et organisation, soutien aux chercheurs du réseau) d'autres, tournées vers l'extérieur (autres réseaux, instances HES-SO, sites, chercheurs d'autres réseaux) : promotion de la recherche et du débat scientifique, collaboration et mise en réseau, consolidation structurelle et fonctionnelle du réseau, ainsi de rencontres scientifiques et/ou fonctionnelles. Les colloques visant à la promotion de la recherche et du débat scientifique étaient au nombre de quatre:

- 3 mars 2005 : Jacques Bury et Jean-Pierre Fragnière, « Construire et déposer un projet de recherche ».
- 20 avril 2005 : Sonia Racine, « Le pouvoir d'agir...contre la pauvreté et l'exclusion »
- 15 juin 2005 : François Dubet, « Acteurs sociaux... quelles marges d'action dans les contextes et enjeux institutionnels ? »
- 26 septembre 2005 : Andrée Poquet, « Conjuguer des logiques d'acteurs professionnels dans le champ de la santé et du social » (Cf. ANNEXE 2a).

La plupart des axes opérationnels conçus en 2004 ont été réalisés en 2005.

Le schéma général (Cf. ANNEXE 2b) visualise ces différentes dimensions et leur articulation au sein du concept et des pratiques du RECSS. En fin d'année 2005, des recherches de littérature sur les confins ont permis de préciser l'identité du RECSS et de mettre fin à l'intitulé « zones frontières » qui avait pris de l'extension dans le discours durant l'année 2005 (Cf. PV de la Commission Ra&D HES-S2 du 24 novembre 2005).

2.1. Activités de promotion de la recherche et du débat scientifique

- Conformément à son mandat, le conseil scientifique s'est réuni à plusieurs reprises et a donné un préavis positif en vue du financement par le Fonds stratégique de la HES-SO (Commission 2Ra&D) pour 14 projets de recherche (Cf. ANNEXE 3) déposés auprès d'une instance tierce (agence de moyens). Ce ne sont pas moins de 38 chercheur-es sur 6 sites HES qui participeront aux activités Ra&D. Notons que la majorité de

¹ Afin de couvrir désormais une année entière nous avons repris dans ce rapport quelques éléments de janvier 2005 déjà présentés dans le rapport 2004.

ces projets avaient fait l'objet d'un préavis favorable lors du dépôt de l'esquisse en 2004. On voit se dessiner alors un rythme de dépôt qui, une année concerne les esquisses et l'année suivante les projets déposés auprès d'agences de financement. Passer de l'esquisse au projet demande effectivement un certain investissement de temps. 6 projets concernent le domaine social, 6 projets concernent le domaine de la santé. Deux projets (03-2005/11-2005 et 04-2005/12-2005) qui avaient essuyés un refus auprès de la commission d'experts du FNS (DORE) ont bénéficié d'un double subventionnement pour leur préparation afin de pouvoir répondre aux exigences des experts de la Commission DORE et d'avoir une chance d'être accepté par le FNS. Le Conseil scientifique est d'avis que cela vaut la peine de soutenir ces projets qui sont en 2^e priorité conformément aux lignes directrices des Comités directeurs de la HES-SO (point 1.2.1, décision 68/1 des 10-11 novembre 2005) en vue d'assurer leur reconnaissance scientifique par le FNS, ce qui peut renforcer le soutien cohérent à des projets porteurs pour le RECSS.

- La responsable du RECSS a participé dès 2004 à l'élaboration d'un projet de recherche commun aux quatre réseaux de chercheur-es, (un représentant du Conseil scientifique par réseau dans le projet) intitulé « Analyse pluridimensionnelle des conséquences d'un accident du travail ». En 2005 la construction de ce projet s'est poursuivie et a été présenté en Commission Ra&D HES S2 le 7 février 2006. Le financement de ce projet pour sa préparation est estimé à Fr. 9000.- par réseau.
- Les propositions du conseil scientifique du RECSS en matière de projets Ra&D ont été entérinées par la Commission Ra&D dans ses séances du 7 juillet 2005, 7 février et 6 avril 2006. La procédure d'appréciation et de sélection des projets de recherche est restée la même qu'en 2004: réception des esquisses ou des projets et vérification de la complétude du dossier par le responsable du réseau; répartition, en séance du conseil scientifique des esquisses à apprécier entre les membres dudit conseil (un-e rapporteur-e par esquisse); délibération au sein du conseil scientifique sur la base de la fiche d'évaluation complétée par le-la rapporteur-e (Cf. ANNEXE 4); transmission de la liste des projets retenus par le RECSS à la Commission Ra&D et transmission d'un argumentaire-commentaire aux requérants-es dont le projet a fait l'objet d'un préavis favorable (Cf. ANNEXE 5).
- Le responsable de réseau et quelques membres du conseil scientifique ont également fourni un travail de soutien aux chercheur-es dans l'élaboration et le dépôt des projets (interview, feed-back sur les projets soumis ou en élaboration, mobilisation de ressources et de contacts, mise en réseau).
- Un programme d'activités pour 2005 - cycle de conférences-ateliers sur les axes de spécialisation du RECSS, ateliers-échanges sur des sujets ayant trait à l'élaboration et au dépôt de projets de recherche -, opérationnalisant le programme cadre du réseau en plusieurs volets, a été également conçu et réalisé (Cf. ANNEXE 6, 6a et 6b). Le 3^e atelier a dû prendre acte du désistement au dernier moment d'une des Conférencières prévues (Lia Calvacanti). Cet atelier a fait l'objet d'un projet de réunion scientifique déposé par le responsable du réseau. Ce dernier a bénéficié du soutien financier du Conseil de la Recherche du FNS (13DTD3-111314/1 du 15 août 2005). Cet atelier a été également suivi d'une publication prenant en compte notamment les aspects de l'interdisciplinarité, dans la revue « Krankenpflege/Soins Infirmiers » de janvier 2006 (Cf. ANNEXE 7, document PDF). Chaque activité a bénéficié de l'apport scientifique de plusieurs chercheurs-es notamment Alain Simonin, Dominique Quiroga, Dolores Angela Castelli-Dransart, Michel Nadot, René Knusel, et Nicole Nadot-Ghanem.
- Le 11 janvier 2005, dans le cadre du colloque mensuel de recherche organisé par la HEdS-Fribourg, la responsable du réseau a présenté le dispositif Ra&D de la HES-S2/SO, ainsi que les quatre réseaux de compétences.
- En juin 2005, le responsable du réseau et une chercheuse du RECSS ont déposé une communication scientifique dans un Congrès international permettant au RECSS de s'insérer hors des frontières dans ses thématiques spécifiques. Ce Congrès, intitulé « Dynamique d'organisation des pratiques professionnelles : l'intermédier, approches innovantes dans les structures médico-sociales », organisé par la Faculté de médecine de l'Université Catholique de Louvain (UCL), site de Wolhuwé, en partenariat avec la Haute école La Source à Lausanne, permettait aux acteurs de la santé communautaire et du social d'échanger sur des

approfondissements conceptuels notamment développés par le RECSS autour des « confins, acteurs, régulations ». La prestation du responsable de réseau a particulièrement intéressée une des membres du groupe d'experts RECSS constitué à la fondation du réseau (Elisabeth Darras, professeure à l'UCL) qui a soutenu la publication d'un article scientifique dans une revue française (Cf. ANNEXE 8, document PDF).

- Le 1^{er} et le 2 décembre 2005, le responsable du RECSS et une chercheuse membre du réseau ont participé à l'Institut universitaire d'études du développement de Genève au colloque international organisé par l'UNESCO « Pratiques professionnelles et transformations sociales, ordres et désordres de l'esprit gestionnaire : où vont les métiers de la recherche, du social et de la santé ? ». Un des conférenciers sera recontacté pour présenter une contribution scientifique en 2006.
- Début décembre également, participation du responsable de réseau et de quelques chercheurs membres du RECSS au colloque organisé par l'Association suisse de politique sociale à l'Institut Universitaire Kurt Bösch à Sion (études genre : féminisation de la pauvreté : résultats et perspectives).
- Enfin, une Haute école Belge, la Haute école Robert Schuman à Libramont (Province Luxembourg) intéressée par les travaux Ra&D en médiologie de la santé de la HEDS-FR (Michel Nadot), a accepté de mener un projet de recherche sur l'interdisciplinarité avec plusieurs chaires d'éthique médicale d'universités francophones (Lille, Bruxelles-UCL, Liège, Namur) et la Haute école Blaise Pascal à Arlon. Une étude de faisabilité et des premiers contacts avec le requérant principal (Michel Nadot) autour de la thématique (exposés et conférences) ont eu lieu en décembre 2005 en Belgique. Cette activité exploratoire pourrait bien augurer une esquisse de recherche impliquant plusieurs acteurs dont les pratiques se situent aux confins de la santé et du social (santé communautaire) ou un projet international d'envergure déposé au RECSS durant l'année 2006. Soutenir des projets de recherche avec des institutions étrangères est en effet, aussi un axe de développement du RECSS.

2.2. Activités de consolidation structurelle et fonctionnelle du réseau RECSS

Le dossier d'homologation déposé en octobre 2003 lors de la procédure d'homologation ainsi que les textes fondateurs ont été repris au sein du conseil scientifique et de l'assemblée des chercheur-es en vue de l'élaboration et de l'explicitation d'un programme cadre de recherche reprenant et réactualisant les axes majeurs et les lignes d'orientation (scientifiques, disciplinaires) du RECSS. La responsable du RECSS a eu l'occasion de présenter le réseau devant les membres de la Commission de reconnaissance des diplômes HES cantonaux (Commission « Iten ») le 17 février 2005.

- La période de Juin à septembre 2005 (hormis la période de vacances) a servi à « passer le relais » entre Dolores Angela Castelli Dransart, qui n'a pu poursuivre ses activités, et Michel Nadot, nouveau responsable élu à l'Assemblée des chercheurs le 15 juin 2005. (PV du Conseil scientifique du RECSS, 17 mai 2005). D'autre part, le cahier des charges des responsables de réseaux de compétences (RCSO) est opérationnel depuis novembre 2005 (approbation par les Comités directeurs de la HES-SO lors de sa session des 10-11 novembre 2005).
- En octobre 2005, une collaboratrice scientifique pour le RECSS a été engagée à 20% par la HEDS-FR (durée déterminée de 2 ans) pour soutenir le responsable dans les activités de pilotage du réseau. Consultante indépendante et doctorante en sciences de l'éducation (Paris X) et en Santé publique (Université Catholique de Louvain), et résidant dans la région lausannoise, cette collaboratrice, de par ses nombreuses activités et communications scientifiques au sein de divers réseaux est une précieuse ambassadrice du RECSS.
- Le travail conceptuel et technique commencé en 2004 en vue de la création d'un site Internet et d'un logo RECSS avec l'atelier de communication visuelle « Gرافix » de Fribourg, a été poursuivi et a permis une mise en fonction progressive. Le logo est opérationnel depuis le 27 octobre 2005 (Cf. ANNEXE 9 document GIF) et les couleurs de la maquette du site Web définies le 31 octobre 2005 (Cf. ANNEXE 10, document PDF). Le 9 décembre 2005, les premières pages et l'adresse du site Web devenaient opérationnelles (Cf.

www.recss.ch). Vu le travail de concertation et de conception demandé, notamment dans la production des textes spécifiques au RECSS, le site « est toujours en chantier » au moment où nous rédigeons ce rapport d'activité. Il est cependant important pour le RECSS de rendre accessible et visible électroniquement le travail accompli au sein du réseau, ainsi que d'informer sur les activités organisées.

- Pour faciliter le cheminement de chercheurs novices dans les différents formulaires à utiliser pour présenter des projets de recherche au Fonds stratégique de la HES-SO, des logigrammes ont été conçus pour être mis prochainement sur le site Web (Cf. ANNEXE 11).
- Dans sa séance du 14 décembre 2005, le Conseil scientifique a décidé de proposer à la commission Ra&D de la HES-SO de nommer Michel Fontaine comme membre du Conseil scientifique en remplacement de Marie-Josée Burnier démissionnaire en juin 2005. Michel Fontaine, infirmier et Docteur en sciences sociales de l'Université de Lausanne possède un D.E.A en éthique et théologie morale de l'Université de Strasbourg. Membre de nombreuses commissions d'experts, notamment du Conseil de fondation du FNS, Michel Fontaine fait aussi partie de la Commission d'éthique clinique du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV). Dès lors, au 31 décembre 2005, le Comité scientifique du RECSS modifié se compose de 9 membres et d'une collaboratrice scientifique avec voix consultative (Cf. ANNEXE 12) et de 41 membres chercheurs au sein du réseau.
- Enfin, des activités de gestion administrative (contacts avec les instances HES) et financière et de production de rapports d'activité et financier ont été conduites. Le changement de responsable de réseau en cours d'exercice 2005 occasionnant un changement du site requérant, il a été convenu que la responsabilité des comptes incomberait à la HEF-TS de Givisiez jusqu'au 31.12.2005. Une convention sur ce thème a été signée entre les deux directions de site (Cf. ANNEXE 13).

2.3. Séances

- Pour les responsables de réseau, l'année 2005 a été caractérisée par la tenue de nombreuses séances de travail au sein du réseau (phase de développement et du renforcement de structures fonctionnelles), entre le RECSS et les autres réseaux et/ou les instances de la HES (sous-commission et commission HES-S2/SO). En particulier :
 - Deux séances de l'assemblée des chercheur-es le 15 juin et 14 décembre 2005.
 - Huit séances du conseil scientifique 14 janvier, 11 mars, 21 avril, 17 mai, 3 juin, 8 septembre, 23 novembre, 14 décembre 2005.
 - Sept séances avec les coordinateur-trices des autres réseaux : le 18 janvier, 17 février, 5 avril, 17 mai, 17 juin, 31 août, 16 décembre 2005.
 - Huit séances avec la Commission ou la Sous-Commission Ra&D HES-SO : 14 janvier, 1^{er} février, 5 avril, 7 avril, 7 juillet, 15 septembre, 15 novembre, 24 novembre 2005.
- À la demande du secrétariat général de la HES-SO en date du 8 décembre 2005, chaque réseau devait choisir une situation emblématique des recherches menées sur 2005 pour le rapport d'activité. Le projet retenu pour le RECSS est un projet accepté par le Conseil de la recherche du FNS en novembre 2005. (ANNEXE 14).

3. Conclusion

L'année 2005 a été une année de développement d'aspects normatifs, d'incitation et de démarrage d'activités de recherche permettant au RECSS d'entrer dans une phase de réalisation plus importante qu'en 2004. Les lignes directrices pour les projets de recherche financés par le Fonds stratégique accompagnées de trois formulaires sont opérationnelles depuis le 10-11 novembre 2005 (Décision 68/1/ 2005 des Comités directeurs HES-SO) et permettent ainsi aux membres d'avoir des informations directes sur les procédures à suivre pour bénéficier d'un financement du Fonds stratégique et de développement HES-SO.

Le bilan de l'année écoulée s'avère positif en dépit de l'engagement requis.

3.1. Indications sur les difficultés rencontrées

- La mise en place d'une politique de recherche cohérente et porteuse représente une tâche complexe et exigeante, qui se heurte, surtout au début, à des difficultés, dont quelques-unes sont énoncées ci-dessous :
 - La constitution et la mise en oeuvre du dispositif de recherche appliquée des domaines santé-social au sein de la HES-SO s'étant déroulées en parallèle au démarrage opérationnel de l'activité des réseaux et à la transformation des programmes cadres de formation HES en programme cadre de formation pour le bachelor (Accords de Bologne), les investissements temporels et la difficulté de mobilisation des divers professeurs des sites HES pour déposer des projets de recherche dignes de ce nom, ont été importants.
 - Les différents sites sont loin d'être à égalité devant cette dernière thématique. Comme le relève quelques éléments du rapport de la Commission de reconnaissance des diplômes HES cantonaux, le corps enseignant du domaine social est majoritairement composé d'académiciens en provenance de champs voisins au champ professionnel. Ils peuvent ainsi diriger des projets de recherche mais ont peu de pratique avérée au sein de la discipline portée par la filière. L'orientation est tout autre dans le domaine de la santé. Les chercheurs sont principalement issus des disciplines propres aux filières. Ces dernières pour éviter (implicitement ou explicitement) le risque de la domination culturelle, ne privilégient pas l'engagement de profanes au sein de leurs propres disciplines². Donc, même si parfois les diplômes professionnels et l'expérience de terrain sont complétés par des études universitaires, force est de reconnaître que les compétences à diriger des projets de recherche de leur propre chef reste encore le fait d'une minorité. Conjugés aux contraintes administratives et changements continus de ces cinq dernières années, cela a des conséquences sur l'énergie et la motivation du corps enseignant à déposer des projets de recherche. N'oublions pas qu'il y a dix ans environ, la plupart de nos sites HES, n'avaient que « carte blanche pour faire de la recherche au noir en vue de produire de la connaissance grise³ ». La valorisation et le soutien de la recherche par des agences de moyens officielles n'étaient pas encore à l'ordre du jour.
 - Les institutions partenaires de terrain des HES en matière Ra&D ne se vivent pas toutes comme des entreprises favorisant l'innovation dans leur dynamique et sont souvent préoccupées par le maintien et la stabilité de l'organisation et la réduction des prestations délivrées. Le budget recherche des institutions par exemple est souvent inexistant pour les filières HES concernées. D'où une assez grande difficulté à disposer de collaborateurs scientifiques en provenance du terrain ou à associer les professionnels des filières concernées à des activités de recherche par restriction des ressources humaines.
 - Nos réseaux de compétences apparaissent plus comme des réseaux d'incitation et de soutien au développement de la recherche, que comme des réseaux porteurs d'axes prioritaires devant avoir une « taille dépassant la masse critique » comme le mentionne le document de référence de la KFH⁴ dans une logique de perspective normative. Dans la majorité des hautes écoles, notamment à leur fondation, les aspects « masse critique » ne peuvent pas encore faire l'objet du discours. Ce n'est vraisemblablement que dans une dizaine, voire une quinzaine d'années, que les mesures de soutien et d'incitation à la recherche (qui doivent être maintenues voir renforcées et diversifiées) se révéleront fécondes et déploieront leurs effets permettant ainsi à nos hautes écoles « de rendre attractive les formations professionnelles de l'enseignement tertiaire pour des jeunes qui disposent des capacités requises » (KFH, 8.9.2005).
 - L'articulation de logiques différentes (de recherche, financières, de marketing, administratives et de reconnaissance) est également un défi permanent auquel les réseaux sont confrontés, tout comme le fait de devoir évoluer au sein de cadres multiples et instables ayant chacun leurs exigences (HES, canton, site, management des ressources humaines et financières). Le fait que le soussigné est aussi le

² « Nous sommes tous profanes dès qu'il s'agit d'une autre discipline que la nôtre » Cf. Latour B. (1989). *La science en action*. Paris : Gallimard, 227.

³ Information licitement accessible, mais caractérisée par des difficultés dans la connaissance de son existence ou de son accès (Hemel L. (2001). *Maîtriser et pratiquer la veille stratégique*. Paris : AFNOR.

⁴ Document de référence : Recherche & développement dans les hautes écoles spécialisées. Berne, 8.9.2005).

troisième responsable du réseau depuis sa fondation, est aussi consommateur d'énergie propre à toute innovation (la constitution de réseaux qui n'existaient pas, en est une), notamment en matière de mobilisation de nouvelles ressources humaines.

3.2. Perspectives

- L'affinement du champ identitaire scientifique du RECSS notamment autour de son site Web se poursuit. À terme, cette visibilité risque d'attirer des chercheurs et à les motiver à déposer des projets ou désireux de rentrer en partenariat avec des acteurs à la fois performants et encore bien motivés.
- La connaissance des chercheurs et le partage de compétences en matière Ra&D au sein du réseau, doit encore s'intensifier et permettre un échange en vue de développer les regards croisés sur les relations entre professionnels, clients et structures voire implications politiques lorsqu'on se trouve dans « l'entre ». Le RECSS peut se construire dans un « entre deux ou dans un entre trois qui rend à la fois l'activité fatigante et stressante, mais qui en fait aussi une activité perçue comme intéressante et créatrice » (Dubet, 2002)⁵.
- La mise en réseau (de personnes et d'organismes au niveau national et international) et l'organisation de manifestations scientifiques publiques à l'intention des chercheur-es, des professeur-es et des partenaires de terrain sur des sujets proches de ses axes de prédilection seront poursuivies en fonction des ressources.
- Pour autant que les mesures d'incitation soient reconduites, le développement des compétences des chercheurs-es s'en trouvera renforcée et permettra, on l'espère, de soutenir l'innovation dans les domaines santé-social et d'orienter les décisions des chefs d'entreprises et cadres des domaines concernés en tenant compte des réalités de terrain.

Fribourg, le 30 avril 2006
Pour le RECSS
Michel Nadot
Responsable du réseau

⁵ Dubet F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil.